

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Nantes, le 14 octobre 2025

La Région présente un bilan exceptionnel du dispositif "1 emploi = 1 formation" avec un taux d'insertion dans l'emploi de 75% contre 56 % au national.

Une réforme de la formation professionnelle qui porte ses fruits avec 20 points d'écart du taux d'insertion dans l'emploi par rapport au national.

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, a présenté ce mardi 14 octobre chez Lassarat à Montoir-de-Bretagne, en présence des partenaires de l'emploi, le bilan remarquable du dispositif "1 emploi = 1 formation". Cette réforme de la formation professionnelle, mise en œuvre il y a 2 ans, démontre son efficacité avec 75% de taux d'insertion contre 56% au niveau national

Un nouveau paradigme gagnant-gagnant

La Région a totalement repensé son modèle de formation professionnelle autour d'un principe innovant : **une offre d'emploi identifiée déclenche une formation**. Cette approche révolutionnaire inverse la logique traditionnelle et crée un système "gagnant-gagnant" :

- **Pour le demandeur d'emploi** : la garantie que sa formation débouche sur un emploi concret
- **Pour l'entreprise** : l'assurance de trouver un collaborateur spécifiquement formé à ses besoins

Des résultats qui dépassent toutes les attentes

Au 30 septembre 2025, les chiffres témoignent du succès de cette réforme ambitieuse :

- **75% de taux d'insertion** contre 56% au niveau national (+19 points)
- **5 761 places commandées** sur 4 890 prévues (objectif dépassé de 18%)
- **3 635 entrées en formation** réalisées
- **1 505 employeurs engagés** (+200 par rapport à août 2025)
- **4 394 intentions d'embauche** collectées
- 96% des employeurs satisfaits du dispositif

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une dynamique territoriale forte :

Tous les départements ligériens bénéficient du dispositif. Les secteurs des mobilités, de l'agriculture-agroalimentaire, de la construction et de l'inter-industrie dépassent leurs objectifs. Et 6 millions d'euros supplémentaires accordés pour répondre à la demande

L'exemple concret de l'entreprise Lassarat

Olivier Lassarat, dirigeant de l'entreprise éponyme spécialisée dans le sablage et la peinture industrielle, illustre parfaitement cette réussite. Grâce au dispositif régional et en partenariat avec Fab Academy, l'entreprise a pu former et embaucher des collaborateurs, aujourd'hui pleinement intégrés dans les équipes.

Cette collaboration avec la Région permet de former exactement les profils dont les entreprises ont besoin, leur garantissant un gain de temps et d'efficacité.

Une réforme qui transforme le paysage de la formation

*"Cette réforme marque un tournant historique dans notre approche de la formation professionnelle", déclare **Christelle Moranzais, présidente de la Région Pays de la Loire**. "En partant des besoins réels des entreprises, nous garantissons l'employabilité immédiate de nos stagiaires. Les résultats parlent d'eux-mêmes : 75% d'insertion contre 56% au niveau national, c'est la preuve que notre nouveau paradigme fonctionne."*

Un écosystème mobilisé

Cette réussite s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs :

- **Le réseau pour l'emploi** qui identifie et oriente les candidats
- **Les organismes de formation** qui adaptent leurs programmes aux besoins
- **Les entreprises** qui s'engagent concrètement sur l'embauche
- **La Région** qui coordonne et finance le dispositif

Des perspectives prometteuses

Fort de ces résultats exceptionnels, le dispositif "1 emploi = 1 formation" s'impose comme un modèle de référence nationale. La Région poursuivra son effort d'adaptation et d'innovation pour répondre aux évolutions du marché du travail et aux besoins des territoires ligériens.

À propos du dispositif "1 emploi = 1 formation" : Lancé il y a 2 ans, ce dispositif révolutionnaire conditionne l'ouverture d'une formation à l'existence d'une offre d'emploi identifiée. Il s'inscrit dans la stratégie régionale de transformation de la formation professionnelle pour mieux répondre aux besoins des entreprises et garantir l'insertion des demandeurs d'emploi.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Nantes, le 14 octobre 2025

La Région présente un bilan exceptionnel du dispositif "1 emploi = 1 formation" avec un taux d'insertion dans l'emploi de 75% contre 56 % au national.

Une réforme de la formation professionnelle qui porte ses fruits avec 20 points d'écart du taux d'insertion dans l'emploi par rapport au national.

Christelle Moranaïs, présidente de la Région des Pays de la Loire, a présenté ce mardi 14 octobre chez Lassarat à Montoir-de-Bretagne, en présence des partenaires de l'emploi, le bilan remarquable du dispositif "1 emploi = 1 formation". Cette réforme de la formation professionnelle, mise en œuvre il y a 2 ans, démontre son efficacité avec 75% de taux d'insertion contre 56% au niveau national

Un nouveau paradigme gagnant-gagnant

La Région a totalement repensé son modèle de formation professionnelle autour d'un principe innovant : **une offre d'emploi identifiée déclenche une formation**. Cette approche révolutionnaire inverse la logique traditionnelle et crée un système "gagnant-gagnant" :

- **Pour le demandeur d'emploi** : la garantie que sa formation débouche sur un emploi concret
- **Pour l'entreprise** : l'assurance de trouver un collaborateur spécifiquement formé à ses besoins

Des résultats qui dépassent toutes les attentes

Au 30 septembre 2025, les chiffres témoignent du succès de cette réforme ambitieuse :

- **75% de taux d'insertion** contre 56% au niveau national (+19 points)
- **5 761 places commandées** sur 4 890 prévues (objectif dépassé de 18%)
- **3 635 entrées en formation** réalisées
- **1 505 employeurs engagés** (+200 par rapport à août 2025)
- **4 394 intentions d'embauche** collectées
- 96% des employeurs satisfaits du dispositif

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une dynamique territoriale forte :

Tous les départements ligériens bénéficient du dispositif. Les secteurs des mobilités, de l'agriculture-agroalimentaire, de la construction et de l'inter-industrie dépassent leurs objectifs. Et 6 millions d'euros supplémentaires accordés pour répondre à la demande

L'exemple concret de l'entreprise Lassarat

Olivier Lassarat, dirigeant de l'entreprise éponyme spécialisée dans le sablage et la peinture industrielle, illustre parfaitement cette réussite. Grâce au dispositif régional et en partenariat avec Fab Academy, l'entreprise a pu former et embaucher des collaborateurs, aujourd'hui pleinement intégrés dans les équipes.

Cette collaboration avec la Région permet de former exactement les profils dont les entreprises ont besoin, leur garantissant un gain de temps et d'efficacité.

Une réforme qui transforme le paysage de la formation

*"Cette réforme marque un tournant historique dans notre approche de la formation professionnelle", déclare **Christelle Moranzais, présidente de la Région Pays de la Loire**. "En partant des besoins réels des entreprises, nous garantissons l'employabilité immédiate de nos stagiaires. Les résultats parlent d'eux-mêmes : 75% d'insertion contre 56% au niveau national, c'est la preuve que notre nouveau paradigme fonctionne."*

Un écosystème mobilisé

Cette réussite s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs :

- **Le réseau pour l'emploi** qui identifie et oriente les candidats
- **Les organismes de formation** qui adaptent leurs programmes aux besoins
- **Les entreprises** qui s'engagent concrètement sur l'embauche
- **La Région** qui coordonne et finance le dispositif

Des perspectives prometteuses

Fort de ces résultats exceptionnels, le dispositif "1 emploi = 1 formation" s'impose comme un modèle de référence nationale. La Région poursuivra son effort d'adaptation et d'innovation pour répondre aux évolutions du marché du travail et aux besoins des territoires ligériens.

À propos du dispositif "1 emploi = 1 formation" : Lancé il y a 2 ans, ce dispositif révolutionnaire conditionne l'ouverture d'une formation à l'existence d'une offre d'emploi identifiée. Il s'inscrit dans la stratégie régionale de transformation de la formation professionnelle pour mieux répondre aux besoins des entreprises et garantir l'insertion des demandeurs d'emploi.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Nantes, le 14 octobre 2025

La Région présente un bilan exceptionnel du dispositif "1 emploi = 1 formation" avec un taux d'insertion dans l'emploi de 75% contre 56 % au national.

Une réforme de la formation professionnelle qui porte ses fruits avec 20 points d'écart du taux d'insertion dans l'emploi par rapport au national.

Christelle Moranaïs, présidente de la Région des Pays de la Loire, a présenté ce mardi 14 octobre chez Lassarat à Montoir-de-Bretagne, en présence des partenaires de l'emploi, le bilan remarquable du dispositif "1 emploi = 1 formation". Cette réforme de la formation professionnelle, mise en œuvre il y a 2 ans, démontre son efficacité avec 75% de taux d'insertion contre 56% au niveau national

Un nouveau paradigme gagnant-gagnant

La Région a totalement repensé son modèle de formation professionnelle autour d'un principe innovant : **une offre d'emploi identifiée déclenche une formation**. Cette approche révolutionnaire inverse la logique traditionnelle et crée un système "gagnant-gagnant" :

- **Pour le demandeur d'emploi** : la garantie que sa formation débouche sur un emploi concret
- **Pour l'entreprise** : l'assurance de trouver un collaborateur spécifiquement formé à ses besoins

Des résultats qui dépassent toutes les attentes

Au 30 septembre 2025, les chiffres témoignent du succès de cette réforme ambitieuse :

- **75% de taux d'insertion** contre 56% au niveau national (+19 points)
- **5 761 places commandées** sur 4 890 prévues (objectif dépassé de 18%)
- **3 635 entrées en formation** réalisées
- **1 505 employeurs engagés** (+200 par rapport à août 2025)
- **4 394 intentions d'embauche** collectées
- 96% des employeurs satisfaits du dispositif

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une dynamique territoriale forte :

Tous les départements ligériens bénéficient du dispositif. Les secteurs des mobilités, de l'agriculture-agroalimentaire, de la construction et de l'inter-industrie dépassent leurs objectifs. Et 6 millions d'euros supplémentaires accordés pour répondre à la demande

L'exemple concret de l'entreprise Lassarat

Olivier Lassarat, dirigeant de l'entreprise éponyme spécialisée dans le sablage et la peinture industrielle, illustre parfaitement cette réussite. Grâce au dispositif régional et en partenariat avec Fab Academy, l'entreprise a pu former et embaucher des collaborateurs, aujourd'hui pleinement intégrés dans les équipes.

Cette collaboration avec la Région permet de former exactement les profils dont les entreprises ont besoin, leur garantissant un gain de temps et d'efficacité.

Une réforme qui transforme le paysage de la formation

*"Cette réforme marque un tournant historique dans notre approche de la formation professionnelle", déclare **Christelle Moranzais, présidente de la Région Pays de la Loire**. "En partant des besoins réels des entreprises, nous garantissons l'employabilité immédiate de nos stagiaires. Les résultats parlent d'eux-mêmes : 75% d'insertion contre 56% au niveau national, c'est la preuve que notre nouveau paradigme fonctionne."*

Un écosystème mobilisé

Cette réussite s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs :

- **Le réseau pour l'emploi** qui identifie et oriente les candidats
- **Les organismes de formation** qui adaptent leurs programmes aux besoins
- **Les entreprises** qui s'engagent concrètement sur l'embauche
- **La Région** qui coordonne et finance le dispositif

Des perspectives prometteuses

Fort de ces résultats exceptionnels, le dispositif "1 emploi = 1 formation" s'impose comme un modèle de référence nationale. La Région poursuivra son effort d'adaptation et d'innovation pour répondre aux évolutions du marché du travail et aux besoins des territoires ligériens.

À propos du dispositif "1 emploi = 1 formation" : Lancé il y a 2 ans, ce dispositif révolutionnaire conditionne l'ouverture d'une formation à l'existence d'une offre d'emploi identifiée. Il s'inscrit dans la stratégie régionale de transformation de la formation professionnelle pour mieux répondre aux besoins des entreprises et garantir l'insertion des demandeurs d'emploi.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Nantes, le 14 octobre 2025

La Région présente un bilan exceptionnel du dispositif "1 emploi = 1 formation" avec un taux d'insertion dans l'emploi de 75% contre 56 % au national.

Une réforme de la formation professionnelle qui porte ses fruits avec 20 points d'écart du taux d'insertion dans l'emploi par rapport au national.

Christelle Moranaïs, présidente de la Région des Pays de la Loire, a présenté ce mardi 14 octobre chez Lassarat à Montoir-de-Bretagne, en présence des partenaires de l'emploi, le bilan remarquable du dispositif "1 emploi = 1 formation". Cette réforme de la formation professionnelle, mise en œuvre il y a 2 ans, démontre son efficacité avec 75% de taux d'insertion contre 56% au niveau national

Un nouveau paradigme gagnant-gagnant

La Région a totalement repensé son modèle de formation professionnelle autour d'un principe innovant : **une offre d'emploi identifiée déclenche une formation**. Cette approche révolutionnaire inverse la logique traditionnelle et crée un système "gagnant-gagnant" :

- **Pour le demandeur d'emploi** : la garantie que sa formation débouche sur un emploi concret
- **Pour l'entreprise** : l'assurance de trouver un collaborateur spécifiquement formé à ses besoins

Des résultats qui dépassent toutes les attentes

Au 30 septembre 2025, les chiffres témoignent du succès de cette réforme ambitieuse :

- **75% de taux d'insertion** contre 56% au niveau national (+19 points)
- **5 761 places commandées** sur 4 890 prévues (objectif dépassé de 18%)
- **3 635 entrées en formation** réalisées
- **1 505 employeurs engagés** (+200 par rapport à août 2025)
- **4 394 intentions d'embauche** collectées
- 96% des employeurs satisfaits du dispositif

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une dynamique territoriale forte :

Tous les départements ligériens bénéficient du dispositif. Les secteurs des mobilités, de l'agriculture-agroalimentaire, de la construction et de l'inter-industrie dépassent leurs objectifs. Et 6 millions d'euros supplémentaires accordés pour répondre à la demande

L'exemple concret de l'entreprise Lassarat

Olivier Lassarat, dirigeant de l'entreprise éponyme spécialisée dans le sablage et la peinture industrielle, illustre parfaitement cette réussite. Grâce au dispositif régional et en partenariat avec Fab Academy, l'entreprise a pu former et embaucher des collaborateurs, aujourd'hui pleinement intégrés dans les équipes.

Cette collaboration avec la Région permet de former exactement les profils dont les entreprises ont besoin, leur garantissant un gain de temps et d'efficacité.

Une réforme qui transforme le paysage de la formation

*"Cette réforme marque un tournant historique dans notre approche de la formation professionnelle", déclare **Christelle Moranzais, présidente de la Région Pays de la Loire**. "En partant des besoins réels des entreprises, nous garantissons l'employabilité immédiate de nos stagiaires. Les résultats parlent d'eux-mêmes : 75% d'insertion contre 56% au niveau national, c'est la preuve que notre nouveau paradigme fonctionne."*

Un écosystème mobilisé

Cette réussite s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs :

- **Le réseau pour l'emploi** qui identifie et oriente les candidats
- **Les organismes de formation** qui adaptent leurs programmes aux besoins
- **Les entreprises** qui s'engagent concrètement sur l'embauche
- **La Région** qui coordonne et finance le dispositif

Des perspectives prometteuses

Fort de ces résultats exceptionnels, le dispositif "1 emploi = 1 formation" s'impose comme un modèle de référence nationale. La Région poursuivra son effort d'adaptation et d'innovation pour répondre aux évolutions du marché du travail et aux besoins des territoires ligériens.

À propos du dispositif "1 emploi = 1 formation" : Lancé il y a 2 ans, ce dispositif révolutionnaire conditionne l'ouverture d'une formation à l'existence d'une offre d'emploi identifiée. Il s'inscrit dans la stratégie régionale de transformation de la formation professionnelle pour mieux répondre aux besoins des entreprises et garantir l'insertion des demandeurs d'emploi.